



Comment aborder le marché du travail ?



Comment aborder le marché du travail ?

INTRODUCTION

Bien étudier son marché pour trouver un emploi

Le marché du travail est, comme tous les autres marchés, le point de rencontre entre une demande : les employeurs qui recherchent des compétences, et des personnes qui peuvent la satisfaire : les chercheurs d'emploi. C'est un marché complexe avec des besoins et des clients divers où la concurrence peut être rude !

C'est pourquoi il est nécessaire d'aborder ce marché avec méthode : c'est ce que vous propose ce guide à travers plusieurs techniques à utiliser tout au long de votre recherche.

Bien connaître ses capacités professionnelles et les services que l'on peut rendre est la première étape incontournable. Elle permet de mieux inventorier les types d'employeurs et les secteurs professionnels qui recherchent vos compétences pour entamer la meilleure stratégie d'approche.

Mais il faut également du bon sens pour tirer des enseignements de ses recherches et s'adapter. Vous découvrirez comment dans la dernière partie de ce guide.

Pendant toutes vos démarches, vous serez aidé par Pôle emploi. De l'étude de votre marché à la prise de contact avec des employeurs, vous aurez à votre disposition des conseils vous permettant de trouver un emploi avec la meilleure efficacité possible.



Voici Léon, qui vous montrera comment cette méthode s'applique à son métier de cuisinier !

Sommaire

P 4/7 Identifier ses atouts

- P 4 Le bilan personnel
- P 5 Examinez vos possibilités
- P 7 Vos conclusions

P 8/12 Étudier son marché

- P 8 S'informer sur les métiers qui correspondent à vos compétences
- P 10 S'informer sur les secteurs où s'exercent ces métiers
- P 11 S'informer sur les entreprises qui proposent ces métiers

P 13/20 Entrer en contact

- P 13 Votre approche du marché
- P 14 Le marché "ouvert"
- P 17 Le marché "caché"

P 21/22 Suivre ses recherches

- P 21 Le carnet de bord
- P 21 Le calendrier
- P 22 Les relances

P 23/25 S'adapter à son marché

- P 23 Adaptez-vous
- P 23 Modifiez vos techniques de recherche d'emploi
- P 24 Modifiez votre demande ou vos services

P 26 L'essentiel à retenir

- Les 5 erreurs à éviter
- Les 5 astuces à utiliser
- Les 5 clés pour agir

Identifier ses atouts

Chercher un travail, c'est faire une "offre de services" à un employeur, lui proposer ses compétences et ses savoir-faire. Votre premier atout est de connaître parfaitement ce que vous êtes capable d'offrir à une entreprise. Vous allez donc faire un "état des lieux", analyser votre bagage professionnel (compétences, expériences, qualités, points de faiblesse, atouts) pour déterminer quels sont les métiers ou fonctions qui vous correspondent.

Le bilan personnel

C'est une étape incontournable de la recherche d'emploi. Vous l'avez peut-être déjà faite si vous avez travaillé sur vos outils, CV et lettre de motivation.

Si ce n'est pas le cas, ou si cette analyse date un peu, prenez le temps de la réaliser, vous gagnerez en efficacité.

À travers ce bilan personnel, vous allez aborder plusieurs points clés de votre parcours professionnel.

Que faut-il étudier ?

• Vos connaissances

Votre formation initiale (parcours de formation, diplôme) vous a apporté des connaissances théoriques et pratiques, mais la formation continue vous a peut être aussi permis de compléter votre bagage.

Pensez également à vos activités extraprofessionnelles (associations, bénévolat) qui elles aussi vous ont apporté des connaissances utiles.



Bien se connaître pour mieux se mettre en valeur !

• Votre expérience

Votre expérience, acquise dans un poste ou à travers des activités extraprofessionnelles, est un facteur important d'intégration sur le marché du travail. Les recruteurs s'intéressent aux candidats qui ont de réelles expériences professionnelles.

Posez-vous 3 questions :

- Ce que j'ai appris.
- Ce que je sais faire.
- Ce que j'ai réalisé.

• Vos compétences

C'est en quelque sorte votre offre de services, ce que vous allez proposer aux entreprises. Vos connaissances ainsi que vos savoir-faire pratiques constituent des compétences.

Assurez-vous que toutes vos compétences correspondent aux attentes des recruteurs et mettez-les en avant dans vos candidatures. N'hésitez pas à valoriser des compétences originales ou rares, qui parfois peuvent faire la différence...

Pôle emploi propose des ateliers qui peuvent vous aider dans cette étape.

Parlez-en avec un conseiller.

• Vos impératifs

Vous recherchez un emploi mais vous avez des contraintes horaires, géographiques ?

Prenez très tôt en compte vos impératifs afin d'éviter de répondre à une annonce qui ne vous conviendrait pas.

Les qualités professionnelles

Vous êtes diplomate, rigoureux et avez une bonne résistance au stress ? Ce sont des qualités utiles que vous devez identifier afin de les mettre en avant dans vos candidatures. Votre future argumentation dépendra de votre préparation et de votre parfaite connaissance de votre parcours.

Examinez vos possibilités

En fonction de votre profil, vous allez élaborer des pistes de recherche et vous demander quel est votre marché ? Quelles entreprises allez vous cibler en premier ?

Ce premier ciblage va se faire en fonction des informations que vous aurez recueillies sur votre profil. Vous allez chercher quelles entreprises peuvent avoir besoin de vos expériences, connaissances et savoir-faire.



Léon a 30 ans. Son CAP de cuisinier en poche, il a occupé pendant plus de cinq ans un poste de cuisinier dans une grande brasserie. Au cours de cette période, il a suivi une formation de pâtissier. Puis Léon a travaillé dans un petit restaurant où il a été cuisinier/serveur. Grâce à cette expérience, il connaît bien les clients, il est à l'aise pour parler, c'est un bon "commerçant". Léon a eu un parcours diversifié dans des environnements très différents : c'est un atout !

■ L'appui de Pôle emploi

Les conseillers Pôle emploi sont formés pour vous accompagner au mieux dans toutes les étapes de votre recherche. N'hésitez pas à demander des conseils, à vous informer sur des métiers, des formations, des secteurs... Une large offre de services existe pour faciliter votre retour à l'emploi :

- ① **Les ateliers de Pôle emploi**
Commencez par participer aux ateliers qui vous sont proposés par Pôle emploi. Ils vous aident à y voir un peu plus clair et vous donne les outils pour aborder votre recherche d'emploi dans les meilleures conditions. Rendez-vous sur pole-emploi.fr ou parlez en à un conseiller Pôle emploi.
- ② **L'Évaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles (ECCP)**
En cas de doute sur vos capacités réelles ou si vous cherchez à identifier les emplois proches de ceux que vous avez exercés et pour lesquels vous pouvez vous positionner, vous pouvez demander une Évaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles à un conseiller Pôle emploi. Cette prestation d'évaluation peut vous aider à y voir plus clair, grâce à la vision objective et professionnelle d'un prestataire mandaté par Pôle emploi.
- ③ **L'Évaluation en Milieu de Travail (EMT)**
Vous pouvez être testé en situation professionnelle avec des matériels spécifiques à un métier grâce à une évaluation en milieu de travail. Pour plus d'informations, consultez le dépliant "Comment faire le point sur vos compétences".
- ④ **La STR (Stratégie de Recherche d'emploi)**
vous aide à améliorer vos méthodes de recherche d'emploi. Conduite sur 3 jours consécutifs par un prestataire de Pôle emploi, ce sont 3 séances qui vous permettent d'identifier les outils et les méthodes de recherche, de planifier chaque étape de votre projet ou de vous mettre en valeur dans votre argumentaire.
- ⑤ **Le Bilan de compétences approfondi (BCA)**
Si votre situation le nécessite, un conseiller Pôle emploi peut vous proposer un bilan de compétences approfondi pour faire le point sur vos atouts et vos compétences. Accompagné d'un expert, vous définirez ensemble les emplois et les métiers qui vous conviennent et qui correspondent aux besoins des entreprises.
- ⑥ **Cible emploi** vous fait bénéficier d'un appui pour conduire efficacement votre recherche d'emploi et préciser vos objectifs professionnels. Accompagné par un prestataire de Pôle emploi pendant une durée de 3 mois, à raison de deux entretiens mensuels minimum, vous apprenez entre autres à développer et à utiliser votre réseau relationnel, à mieux comprendre le marché du travail et à identifier des pistes professionnelles.

Vos conclusions

Grâce à ce bilan personnel, vous connaissez maintenant vos atouts, les outils dont vous disposez et quelques pistes se dégagent, entre ce que vous voulez faire et ce que votre profil vous permet. Place maintenant à l'étape suivante de votre positionnement sur le marché du travail : l'étude de votre marché.



Étudier son marché

Cette étape consiste à réunir le maximum d'informations sur les métiers, les secteurs et les entreprises qui peuvent vous correspondre. Vous allez étudier les attentes des entreprises et la réalité de votre marché.

Comme un vendeur qui se renseigne sur sa future clientèle, validez vos "cibles" à travers du concret ! Enquêter vous permettra de vous fixer des objectifs professionnels réalistes.

S'informer sur les métiers qui correspondent à vos compétences

Dans votre positionnement sur le marché du travail, vous allez voir se distinguer 3 types de métiers vers lesquels orienter vos recherches.

Quels métiers ?

• Les métiers principaux

Ce sont les métiers en lien direct avec votre formation et votre expérience. C'est votre "cœur de cible", ceux pour lesquels vous avez le plus de chance de décrocher un entretien ou un emploi.

• Les métiers connexes

Ces métiers regroupent certaines de vos compétences. Ainsi, vous pouvez les exercer sans grande difficulté, à condition de vous

adapter aux nouvelles tâches que vous avez à effectuer. Pour ce type de métier, une formation peut vous permettre une mise à niveau rapide de vos compétences.

• Les métiers de "niche"

Méconnus, nouveaux ou peu valorisés, ces métiers représentent de réelles opportunités d'emploi car ils peuvent s'avérer porteurs de débouchés. En lien immédiat ou plus éloigné avec votre parcours, ils sont moins sollicités que les métiers traditionnels.



Léon qui a travaillé comme cuisinier/serveur dans la restauration classique peut retrouver un poste équivalent. Mais ses qualités commerciales et ses connaissances en pâtisseries lui permettent également de postuler comme vendeur chez un traiteur haut de gamme.

Au-delà de ces trois catégories de métiers, n'oubliez pas que chaque cas est unique et que chaque métier a ses spécificités. Zone géographique, secteur d'activité, niveau de qualification...

En fonction du métier que vous ciblez, vous devrez vous adapter à certaines contraintes.

Une fois ces éléments distingués, il vous reste à étudier plusieurs métiers afin de sélectionner les points forts que vous mettrez en avant dans vos futures candidatures.

■ Les outils pour mieux connaître les métiers

● Les fiches ROME*

Pôle emploi met à votre disposition 531 fiches métiers détaillées. Définition, conditions d'accès, formation...

Ces fiches pratiques pourront vous aider à vous faire une idée précise sur un métier. Vous pouvez consulter ce répertoire sur le site internet dans votre agence Pôle emploi. Lorsque vous recherchez une offre sur le site de Pôle emploi, sachez que la recherche peut se faire à partir du code "ROME".

**Répertoire opérationnel des métiers et des emplois*



Le bon conseil



Sachez qu'il existe un atelier Pôle emploi intitulé "Rechercher des informations pour mieux connaître un secteur d'activité ou un métier". Renseignez-vous auprès d'un conseiller Pôle emploi.

● Internet

Internet est devenu un outil incontournable de la recherche d'emploi. Pratique, rapide et gratuit, il suffit de savoir l'utiliser !

C'est un bon moyen de trouver des informations sur un métier. Pour cela, vous pouvez par exemple rechercher des offres d'emplois qui souvent, donnent une vision assez précise d'un métier (tâches, niveau de diplôme, salaire, formation...).

Également à votre disposition, de nombreux dossiers sur différents métiers et même des témoignages...

Rendez-vous par exemple sur :

- l'**ONISEP**, pour les formations initiales et les métiers (www.onisep.fr),
- le **CIDJ** ou **L'Étudiant**, pour l'emploi des jeunes (www.cidj.com ; www.letudiant.fr),
- l'**APEC**, pour l'emploi des cadres (www.apec.fr).

• Le site pole-emploi.fr

Pensez à utiliser toutes les possibilités du site www.pole-emploi.fr. C'est un vivier d'informations utiles et pratiques sur les métiers et les entreprises (fiches métiers, portraits, interviews, témoignages, rubriques dédiées à certains secteurs d'activité...). Un service accessible de n'importe quel poste internet.

Consultez le dépliant "pole-emploi.fr, utilisez le premier site d'emploi en France" à votre disposition dans votre agence Pôle emploi.



Bien sûr, la presse, les relations, les médias en général peuvent aussi vous informer sur les métiers.

L'essentiel est d'être toujours curieux et de ne surtout jamais hésiter à poser des questions. Mieux vous connaîtrez les métiers, plus vous aurez de chances de trouver le poste qui vous convient.

S'informer sur les secteurs où s'exercent ces métiers

Certains métiers sont fortement liés à un secteur d'activité comme l'artisanat, la coiffure, le bâtiment ou certaines filières techniques. D'autres métiers en revanche, existent dans des secteurs auxquels vous n'auriez pas pensé : jardinier dans une société d'autoroute, chauffeur de transport en commun dans l'industrie par exemple.

Enfin, sachez que certains métiers s'exercent très différemment selon l'environnement ou le secteur d'activité. Un cuisinier en restauration collective, gastronomique ou à domicile n'aura pas les mêmes conditions de travail ni les mêmes tâches à effectuer.

À noter : Les environnements géographiques (zones industrielles, centres-villes, régions maritimes) attirent des secteurs et donc des métiers spécifiques.

Qu'est-ce qu'un "métier transversal" ?

C'est un métier que vous pouvez exercer dans tous les secteurs d'activité : secrétaire, comptable, juriste, avec parfois des spécialisations liées au secteur (secrétaire médicale, juriste spécialisé en droit du travail).

S'informer sur les entreprises qui proposent ces métiers

Il est primordial d'accorder une place importante à l'étude des entreprises. Avant d'entrer en contact avec des employeurs potentiels, vous devez les connaître... Vous allez devoir enquêter sur les entreprises afin de pouvoir envoyer la candidature la plus pertinente possible.

● La Presse

Intéressez-vous aux informations délivrées par les médias : la presse généraliste ou spécialisée propose des éclairages utiles sur le marché de l'emploi et l'actualité des entreprises. Analyses, interviews, reportages, chiffres... C'est un excellent moyen de savoir où et quand envoyer une candidature spontanée par exemple.

À noter : Certains journaux sont à votre disposition dans votre agence Pôle emploi, votre mission locale, votre médiathèque ou votre maison de l'emploi. Les chambres de commerce et d'industrie et les associations mettent à votre disposition une liste d'entreprises installées dans la région.

● Les Annuaires

Pour obtenir des informations précises sur une entreprise, un secteur d'activité ou un acteur économique de votre région, (taille, implantation, organisation, métiers... consultez les nombreux annuaires qui sont en libre accès sur internet et à votre disposition :

- les Pages Jaunes,
 - les annuaires généralistes comme les "Pages Pro",
 - les annuaires plus spécialisés, par secteur ou par thème.
- Attention certaines versions peuvent être payantes.

● Internet

Utilisez Internet pour trouver des informations sur les entreprises que vous visez. Vous trouverez, notamment sur les sites des entreprises elles-mêmes, des éléments très utiles pour construire votre lettre de motivation : Chiffres-clés, valeurs, politique de recrutement... Vous pouvez aussi trouver beaucoup d'informations sur les sites des journaux, des médias en général.



● Le contact direct

Même si les nouvelles technologies ont révolutionné la manière de s'informer, rencontrer et interroger des professionnels reste une valeur sûre... Demandez conseil : vos proches, vos anciens collègues, votre conseiller Pôle emploi, des connaissances par l'intermédiaire de vos amis ou de votre famille... Plus vous multipliez les informations, plus vous avancerez vers votre objectif.

Pensez également aux salons professionnels. Posez à vos interlocuteurs toutes les questions qui vous semblent utiles : des informations d'ordre général (qualités requises, profils de postes, valeurs de l'entreprise, possibilités d'évolution...) aux détails les plus concrets (tâches précises, nécessité d'un véhicule, horaires, salaire...).

Vous connaissez mieux votre parcours professionnel, les métiers, les secteurs et les entreprises qui vous intéressent ? Vous allez pouvoir utiliser toutes les informations recueillies jusqu'ici pour aborder votre marché.



Le bon conseil



Demandez l'avis des professionnels

Demandez l'avis de certains professionnels sur votre profil. Ils vous aideront à y voir plus clair et à mettre en avant des choses auxquelles vous n'auriez pas pensé. Un chef d'entreprise, un recruteur ou un salarié d'une entreprise qui vous intéresse peuvent vous aider à mieux vous positionner sur le marché du travail.



Entrer en contact

C'est une étape importante. Il s'agit de contacter les employeurs pour offrir vos services. Pour cela, il vous faut planifier vos actions en fonction de vos cibles mais aussi des spécificités de votre marché du travail. Vous n'allez pas adopter la même stratégie ni utiliser les mêmes outils en fonction des métiers, des secteurs, des entreprises...



Votre approche du marché

Avant tout, il est utile de préciser ce qu'est le marché du travail :

- **Une face visible** : le marché "ouvert". Les entreprises cherchent à recruter et le font savoir par le biais d'annonces.
- **Une face masquée** : le marché "caché" qui représente tous les emplois disponibles qui ne font pas l'objet de publicité officielle à l'extérieur de l'entreprise.

On estime que le marché ouvert correspond à 30 % des offres d'emploi et le marché caché à 70 %. Par ailleurs, 80 % des demandeurs d'emploi se positionnent sur le marché ouvert...

Le bon conseil

Vous ne pouvez pas passer 15 heures par jour à rechercher un emploi. L'important, c'est de rester motivé dans la durée et surtout d'organiser vos démarches en vous fixant des horaires pour chaque action. Essayez d'avoir le même rythme que si vous aviez un emploi et gardez vous du temps pour les loisirs. Envoyer des candidatures au milieu de la nuit n'impressionnera aucun employeur...

Dit autrement, cela signifie que sur dix chercheurs d'emploi, huit postulent à 3 offres d'emploi tandis que les deux autres postulent aux 7 restantes.

Les points-clés pour organiser votre recherche d'emploi :

1. Planifiez vos démarches.
2. Rencontrez des professionnels.
3. Cherchez à connaître les attentes des entreprises par un travail d'enquête rigoureux.
4. Sélectionnez bien vos entreprises.
5. Ciblez vos interlocuteurs (recruteurs, chefs d'entreprise, artisans...).
6. Multipliez les moyens d'approcher les entreprises.
7. Prenez en compte la "culture" des différentes entreprises que vous contactez.
8. Acceptez des missions temporaires tout en poursuivant vos recherches.
9. Gardez du temps pour "décompresser"...

Pour plus d'informations, vous pouvez participer à l'atelier "Organiser sa recherche d'emploi". Parlez-en avec un conseiller Pôle emploi.

Le marché "ouvert"

Le marché ouvert est le plus facile à aborder mais aussi celui où il y a le plus de candidats. Vous devrez sélectionner les annonces les plus proches de votre profil.

Où trouver les annonces ?

Vous trouverez la plupart des offres d'emploi du marché ouvert dans la presse nationale ou locale, les journaux spécialisés, les agences Pôle emploi, les agences d'intérim, sur pole-emploi.fr et sur internet. Les sources sont nombreuses, et si vous avez peur de vous noyer, Pôle emploi met à votre disposition un atelier intitulé "Trouver des offres et y répondre".

Utilisez les sites d'emploi sur internet qui regroupent un très grand nombre d'offres d'emploi...

Décrypter une annonce

Lorsqu'une annonce vous intéresse, vous devez d'abord vérifier si votre profil correspond bien à la fonction décrite dans l'annonce avant de réfléchir aux arguments à utiliser grâce aux informations que vous possédez sur l'entreprise.

Qu'elle soit en ligne ou sur papier, une annonce d'emploi comporte souvent un certain nombre d'informations qu'il faut analyser, et le cas échéant, comparer avec les éléments de votre CV.

- **Identité de l'employeur**
(nom de la société, du groupe, de la personne à contacter...).

- **Description du poste**
(Intitulé du poste et description des missions et tâches à effectuer).
- **Type de contrat** (CDI, CDD, Intérim...).
- **Qualification** (Cadre, agent de maîtrise, ouvrier qualifié...).
- **Qualités demandées** (Rigueur, autonomie, gestion du stress).
- **Formation** (Diplômes et formation professionnelle, université, écoles, CFA, BAC, BTS...).
- **Expérience professionnelle** (Nombre d'années d'expérience professionnelle).
- **Autres connaissances**
(Logiciels informatiques, langues...).
- **Permis/véhicule**
(Permis B, C, véhicule personnel).
- **Salaire** (Salaire indicatif ou fourchette de rémunération).
- **Lieu de travail**
(Lieu d'exécution du contrat de travail).
- **Contacts** (Coordonnées du contact et moyens à utiliser : courrier, e-mail, téléphone).



Demandez-vous aussi si les exigences de l'annonce sont compatibles avec votre situation personnelle. Inutile de postuler si vous n'avez que peu de chance d'être pris ou si les conditions de travail se prêtent mal à votre situation personnelle (distance, horaires décalés...).

Pour savoir si une annonce vous correspond, allez à l'essentiel et sachez repérer les points capitaux :

- **l'entreprise** : son activité, sa taille, son organisation...
- **le poste** : missions, responsabilités, tâches, relations internes/externes.
- **le profil recherché** : connaissances, compétences techniques, expériences, qualités.

Il est tout à fait normal que vous constatiez des écarts entre votre profil et le poste. Dites-vous qu'il est rare qu'une offre corresponde "exactement" à votre CV.

Pour cela, vous devez apprendre à distinguer ce qui est impératif, facultatif et ce qui peut être compensé par d'autres aspects de votre profil.

Pour vous aider, il existe un atelier Pôle emploi intitulé "Comprendre et sélectionner les petites annonces".

Exemples :

- **Exigé/souhaité**

"Expérience souhaitée de deux ans au même type de poste" : l'expérience de deux ans n'est pas exigée mais peut être un plus pour votre candidature.

"Diplôme souhaité" : Diplôme non exigé, vous pouvez avoir un diplôme dans un autre domaine plus ou moins proche.

- **Diplôme/niveau**

"Niveau Bac" : Le diplôme du Bac n'est pas exigé mais vous devez être au moins du niveau Terminale.

- **Courant/notions**

"Anglais courant" veut dire être capable de tenir une conversation de la vie courante, tandis qu'avoir des notions d'anglais ne demande pas de niveau minimum.



Léon a repéré une offre de cuisinier mais il s'interroge : l'annonce stipule "Expérience en management fortement souhaitée". Si Léon n'a pas le statut de manager il a quand même à plusieurs reprises eu des personnes sous sa responsabilité. Comme l'expérience en management est souhaitée mais pas exigée, il peut tout à fait postuler, en détaillant son expérience dans ce domaine...

■ Répondre à une annonce : soyez percutant !

Le but de cette étape : convaincre l'employeur que vous êtes le meilleur pour le poste.

Une fois que vous avez analysé l'annonce, appuyez-vous sur elle pour construire votre argumentaire. Reprenez chaque exigence de l'annonce et reliez là à un point précis de votre profil.

Donnez des exemples :

"Vous exigez des qualités d'encadrement.

J'ai l'expérience du travail en équipe.

J'avais cinq personnes sous ma responsabilité dans mon précédent poste."

"Le contact avec le public et la pratique d'une langue étrangère me sont familiers. J'étais commercial en charge de la clientèle étrangère d'une société pendant 2 ans."

Du concret, toujours du concret !

Affirmer que vous avez vraiment envie de décrocher un emploi ne suffit pas. Plutôt que d'énoncer que vous avez les qualités requises ("la rigueur", "le sens de l'accueil", "la prise d'initiatives"...), expliquez comment vous les avez mises en pratique dans votre parcours, à travers un fait, un chiffre, un contexte, un comportement, un résultat... Le "vécu" est bien plus significatif pour l'employeur.

Les deux outils indispensables d'une candidature

● Le CV

Le CV doit mettre en avant vos points forts, et pour cela il doit être clairement présenté et structuré. Les recruteurs s'intéressent principalement à l'emploi que vous avez exercé, le détail des tâches effectuées, vos diplômes et les secteurs dans lesquels vous avez travaillé. Un bon CV doit être synthétique et donner envie d'en savoir plus sur vous, mais surtout, il doit être adapté au poste que vous recherchez et à l'entreprise que vous contactez.

Un CV qui valorise votre parcours en lien avec le poste visé aura toutes les chances de déboucher sur un entretien.

● La lettre de motivation

La lettre de motivation doit donner envie de lire votre CV en soulignant les éléments importants de votre expérience (formations, emplois, activités extraprofessionnelles...). Les recruteurs passent moins de 30 secondes sur une lettre de motivation, vous devez donc exprimer clairement ce que vous recherchez et adapter le plus possible votre candidature à chaque entreprise. Il faut que votre lettre parle de vous, de l'entreprise et bien sûr de ce que vous pouvez lui apporter. Soyez vigilant à l'orthographe et mettez-vous à la place de la personne qui recevra votre lettre.

Pour utiliser au mieux ces deux outils, consulter le guide pratique

"Préparer sa recherche d'emploi : les bons outils" disponible dans votre agence Pôle emploi, rubriques "réalisez votre CV" et "régidez votre lettre de motivation".

Le marché "caché"

Le marché caché représente tous les postes disponibles qui n'ont pas encore été publiés ou qui ne le seront pas. Il est accessible en grande partie grâce aux réseaux, professionnels ou personnels. Avec de la méthode et de la curiosité, vous pourrez avoir accès à des postes pour lesquels "le bouche à oreille" est la règle. Plusieurs techniques sont alors à votre disposition parmi lesquels la publication de profils en ligne, les réseaux sociaux, les blogs, le passage d'annonces ou encore le contact direct avec les employeurs ou la candidature spontanée.

Utilisez votre réseau

Que signifie concrètement le terme de "réseau relationnel" ? C'est l'ensemble des personnes qui sont susceptibles de vous aider pour faire avancer votre recherche d'emploi.

Vous vous dites peut-être : *"Je ne connais personne de haut placé, je ne pourrai jamais être pistonné"*.

Détrompez-vous ! "Relation" ne veut pas dire "piston"... Vous n'en êtes peut-être pas conscient mais vous avez plus de relations que vous ne l'imaginez ! Vous allez forcément exploiter et élargir vos contacts lors de votre recherche d'emploi...

Toute connaissance peut vous être utile dans vos démarches : pour obtenir des informations sur un métier, une entreprise, un secteur, pour savoir si des postes



Avec les bons outils aucun marché ne reste longtemps caché !

sont disponibles ou pour être recommandé auprès d'employeurs potentiels.

Côté entreprises, dites-vous que la pratique est la même. Les employeurs ont aussi le réflexe d'utiliser leurs relations.

Avant de recruter par la voie classique (annonce), ils questionnent tout simplement leurs salariés, leurs clients, leurs fournisseurs ou leurs proches, pour savoir s'ils connaissent des salariés compétents. Ils peuvent proposer alors à certains de leurs employés de recommander quelqu'un pour un poste. Cela s'appelle la **cooptation**.

Votre réseau va se développer si vous y travaillez. L'ensemble de vos relations, famille, amis, voisins, connaissances, commerçants, médecins, anciens camarades vont à leur tour vous permettre de rencontrer de nouvelles personnes.

Que demander à votre réseau relationnel ? Des conseils, des pistes, des contacts, des recommandations ...

• Comment s'y prendre ?

Avant de prendre contact, ayez une idée très précise de ce que vous allez demander et de ce que vous attendez de cette personne : une information, des conseils, un rendez-vous, une recommandation, la transmission de votre CV...

Essayez aussi de mesurer si cette personne est disponible pour vous aider. Ne la mettez pas en position délicate en lui demandant des services qu'elle ne pourra pas réaliser.

À la fin de la conversation, remerciez votre interlocuteur et n'ayez pas peur d'enchaîner sur une suite possible ! Peut-il vous conseiller d'autres démarches ? Vous orienter vers de nouvelles personnes ? Cette initiative est toujours payante et montrera que vous êtes curieux et motivé.

À noter : maintenez le contact avec les personnes qui vous ont apporté leur aide, en les informant de votre situation.

Vous pouvez également envoyer un petit mot de remerciement.

Que vous permet votre réseau ?

- De valider votre projet : l'adéquation entre votre profil et votre marché.
- D'accroître vos connaissances sur différents secteurs d'activité.
- D'identifier les besoins spécifiques de certaines entreprises.
- D'obtenir des informations sur vos cibles.
- D'augmenter la taille de votre réseau grâce à de nouveaux contacts.



Léon a fait la liste de ses anciens collègues et il a décidé de les appeler tous pour savoir si par hasard il existe un poste de Chef adjoint à pourvoir. Léon demandera à ses contacts de rester vigilants et de le tenir informé au cas où ils entendraient parler d'une opportunité d'emploi.

■ Publier votre profil en ligne

Si on pense tout de suite à la candidature spontanée pour aborder le marché caché, il existe une méthode plus simple pour commencer. Publier un profil sur internet est une manière d'être vu par des recruteurs par exemple.

● Les sites d'emploi

Les sites d'emploi (Pôle emploi, Monster, Apec, Keljob, Carriereonline...) sont aussi une clé d'entrée sur le marché caché car ils vous permettent de créer des profils différents, accessibles par les recruteurs. Sans qu'il y ait forcément des annonces pour vous, vous pouvez être contacté par des recruteurs intéressés par votre profil. Cette mise à disposition de profils peut faire penser aux réseaux sociaux professionnels sur internet.

● Les réseaux professionnels sur internet

Depuis plusieurs années, des réseaux sociaux professionnels existent sur internet. En partie gratuits (il existe des formules plus complètes sur abonnement), ils vous offrent la possibilité de publier un profil personnalisé consultable par tous les membres du réseau.

Candidats et professionnels se rencontrent et échangent sur ces plateformes. Il existe plusieurs réseaux parmi lesquels **JDN Réseau**, **Viadeo** ou **LinkedIn**, selon votre secteur d'activité, votre zone de recherche ou encore votre catégorie professionnelle.

● Les réseaux sociaux

Ces réseaux peuvent vous aider à vous faire des contacts, mais le contrôle des informations est moins facile à mettre en place que sur les réseaux professionnels. Soyez également vigilant à la frontière entre vie privée et vie professionnelle, parfois floue. Très médiatisés, se sont des outils complémentaires mais pas essentiels. (Ex. : Facebook, Twitter)

À noter : pour plus d'informations sur les réseaux sociaux et professionnels sur internet, consultez le guide pratique "Trouver un emploi avec Internet disponible dans votre agence Pôle emploi".

● Les sites des entreprises

Beaucoup de sites d'entreprises vous permettent de postuler en ligne, en enregistrant votre CV dans leur banque de données. Celui-ci est alors consultable par les recruteurs et vous pouvez recevoir par e-mail des annonces qui correspondent à certains de vos critères. La majorité des grandes entreprises ou des grands groupes utilisent cette méthode, tout comme les agences d'intérim et les cabinets de recrutement.



■ Rédiger une candidature spontanée

Méthode classique pour aborder le marché caché, il s'agit ici d'envoyer des candidatures personnalisées à des entreprises que vous aurez ciblées après avoir recueilli un maximum d'informations sur chacune d'elles.

Vous allez devoir vous présenter, mais surtout dire à vos interlocuteurs ce qui vous intéresse dans leurs entreprises, quelles affinités vous entretenez avec leurs valeurs... Bref, pourquoi vous désirez les rejoindre !

Votre candidature doit s'accorder aux besoins immédiats ou futurs d'une entreprise : il faut donc arriver "au bon moment" et vous adresser au bon interlocuteur dans l'entreprise, qui fera avancer les choses...

Ne vous cantonnez pas aux entreprises les plus connues, car ce sont aussi celles qui reçoivent le plus de CV. En revanche, certaines entreprises déplorent recevoir très peu de candidatures spontanées. Soit parce qu'elles sont très petites ou que certains de leurs besoins ne sont pas assez connus.



Léon a prospecté auprès des mairies de différentes villes afin d'obtenir les adresses de plusieurs restaurants collectifs.

En contactant une dizaine de cantines scolaires et d'entreprises avec les noms exacts des responsables, il a quelques chances que l'une d'entre elles ait un poste disponible.



Suivre ses recherches

Le fait d'envoyer des candidatures ne marque pas l'arrêt de vos démarches. Vous devez, pour espérer avoir des résultats, suivre toutes vos candidatures et savoir à chaque instant où vous en êtes. Pour cela, plusieurs outils sont à votre disposition pour suivre vos démarches en étant organisé.

Le carnet de bord

Dressez un tableau des entreprises pour lesquelles vous avez postulé en réponse à une annonce ou une candidature spontanée. Vous pouvez imprimer systématiquement les annonces et y agraffer votre CV et la lettre de motivation que vous avez envoyés.

Sachez qu'un suivi précis de vos recherches vous permet de corriger certaines erreurs, et permet également aux conseillers Pôle emploi de faire un diagnostic efficace de votre situation en cas de besoin. Cela prouve, qui plus est, votre motivation à rechercher un emploi.

Demandez le "carnet de bord" dans votre agence Pôle emploi pour y noter toutes vos démarches ou imprimez-le via pole.emploi.fr rubrique "vos démarches avec Pôle emploi".

The image shows a form titled "Carnet de bord" with a sub-header "OUTIL PRATIQUE". Below the title is a small explanatory text: "Le but de ce document est de vous aider à suivre vos démarches et à en faire le bilan chaque mois. Il vous permet aussi de conserver vos données de candidature de mois en mois et d'être à l'écoute de votre prochain entretien avec votre conseiller." The form is divided into sections: "À faire ce mois-ci" with a "Mois de :" field, and three main sections: "DÉMARCHES", "CONTACTER", and "RENDEZ-VOUS". Each section has a table with columns for "Dates" and "Notes & remarques".

Le calendrier

Planifiez vos rendez-vous, vos relances, fixez-vous des objectifs dans le temps. Ne perdez pas de vue que le temps est un allié, mais également un facteur de découragement lorsque vous recherchez un emploi.

Conservez toutes les traces de vos candidatures, avec les dates afin d'avoir tous les éléments à votre disposition lors d'un futur entretien.

Les relances

Vous pouvez relancer une entreprise si vous n'êtes pas sûr que votre candidature a bien été reçue. Vous recevrez parfois un accusé de réception, notamment lors d'une candidature par e-mail ou sur un site d'emploi.

Relancer un recruteur par téléphone peut être un moyen rapide et direct de savoir où en est votre candidature, et cela montre votre détermination. Pour relancer les recruteurs par téléphone, vous devez vous préparer un minimum et pour cela avoir noté certaines informations pour chacune de vos candidatures.



Le bon conseil



Entretenez votre réseau

Prenez l'habitude de noter les coordonnées et les informations sur chaque personne que vous rencontrez. Votre carnet d'adresses peut devenir une vraie mine d'informations s'il est suffisamment mis à jour !



Léon s'est constitué un carnet d'adresses avec toutes les personnes qu'il a contactées et qui l'ont aidé dans ses démarches :

Chefs d'entreprise, recruteurs, anciens collègues, amis, famille,...

Dans un tableau il note le nom, la fonction, les coordonnées, la date du dernier contact et ce que la personne a fait pour lui.

Avec ce tableau, Léon peut suivre ses recherches et solliciter des conseils aux bonnes personnes !

Entreprise	Contact	Fonction	Coordonnées	Date 1 ^{er} contact
Benoît SARL	M. Benoit	Gérant	04587895....	06/05/2010
Le chalet	Mme André	Assistante	m.andre@lechalet	16/10/2010
Eurodice	M. Thomas	DRH	04236589....	22/11/2010
AB Conseil	Mlle Martin	Adjointe DRH	04875412...	09/12/2010

S'adapter à son marché

La clé du succès, c'est de s'adapter au marché. Si vous ne décrochez pas d'entretiens ou s'ils ne sont pas concluants, c'est peut-être qu'il faut revoir votre stratégie. Pour cela, il faut faire quelques ajustements...

Adaptez-vous

Vous avez envoyé beaucoup de candidatures sans arriver à décrocher un entretien ?

Peut-être vous trompez-vous de cible, ou que votre profil n'est pas suffisamment valorisé dans vos candidatures...

Dans les deux cas, il existe des solutions, sur le fond mais aussi sur la forme pour y remédier.

Vous pouvez par exemple, modifier vos techniques de recherche d'emploi en utili-



Quelques ajustements suffisent souvent à corriger le tir. Faites-vous aider par votre conseiller Pôle emploi. »

sant mieux les outils qui sont à votre disposition, ou modifier votre offre, afin que celle-ci corresponde mieux aux besoins des entreprises.

Modifiez vos techniques de recherche d'emploi

Les outils pour des candidatures réussies :

Si vous ne recevez aucune réponse à vos candidatures celles-ci ne sont peut-être pas suffisamment pertinentes et ne retiennent pas assez l'attention des entreprises. La solution est alors de corriger les erreurs éventuelles.

- Inutile d'envoyer 100 lettres identiques car vous aurez peu de chances d'intéresser un recruteur avec une lettre type impersonnelle. Pour donner envie, il faut vous adapter à chaque interlocuteur et accentuer la personnalisation de vos courriers.

- Pensez à avoir plusieurs CV afin de décliner vos compétences en fonction des métiers et des entreprises que vous démarchez. Adaptez cet outil indispensable pour augmenter vos chances d'être contacté, en faisant en sorte que votre profil corresponde le plus possible à une offre.

- Exprimez clairement vos objectifs lorsque vous répondez à une offre. Vous devez paraître sûr de vous auprès des recruteurs.

- Faites-vous aider par votre réseau (famille, amis, professionnels...) pour corriger certaines erreurs éventuelles dans votre façon d'aborder le marché.

- La forme et l'orthographe.
Attention à la forme et à l'orthographe qui font très souvent la différence...
A compétences égales, une entreprise préférera un candidat qui maîtrise l'orthographe et la syntaxe.

- La photo de votre CV est-elle assez neutre ? Si ce n'est pas le cas, mieux vaut choisir une photo type portrait d'identité, et de préférence une où vous êtes à votre avantage.

- Vous êtes-vous suffisamment renseigné sur les entreprises que vous ciblez ?
Vos candidatures doivent parler des entreprises, montrer que vous vous êtes intéressé un minimum à elles.

La première partie de la lettre de motivation doit être consacrée à l'entreprise, la seconde partie à votre parcours et la dernière à votre future collaboration.
Appliquez le principe Vous-moi-nous.



Le bon conseil

CDD, Intérim

En attendant de décrocher un CDI dans un secteur qui vous intéresse, n'hésitez pas à accepter des CDD ou des contrats d'intérim qui peuvent vous "dépanner" temporairement, à condition qu'ils ne soient pas trop éloignés de votre formation et que vous puissiez vous en libérer facilement. Cela élargit votre réseau, peut vous apporter de nouvelles compétences et montre que vous ne restez pas inactif dans votre recherche d'emploi.

Modifiez votre demande ou vos services

Si vous n'arrivez pas à trouver un emploi au bout de plusieurs mois, c'est que votre vision du marché a besoin d'être revue. Vous devez vous remettre en question et peut-être revoir certains de vos critères, avec l'aide de votre conseiller Pôle emploi notamment.

• Prétentions salariales

Revoyez à la baisse vos prétentions salariales au bout d'un certain temps de recherche. Visez plutôt des salaires évolutifs, jouez sur les primes, l'intéressement ou les commissions si vous cherchez un métier de commercial par exemple. Dans un contexte de concurrence, des compromis s'imposent pour réussir à vous faire une place !

• Niveau de responsabilités

Vous avez plusieurs années d'expérience sur un poste, mais vous ne trouvez pas d'offres qui correspondent à votre niveau de responsabilités. Visez un peu en dessous et prenez en compte les perspectives d'évolution future dans l'entreprise. En fonction de votre expérience et de vos savoir-faire, vous pouvez évoluer très rapidement dans certaines entreprises ou certains secteurs d'activité...

● Zone géographique

La mobilité est un atout maître dans la recherche d'emploi. Soyez prêt à bouger car vous aurez toujours plus de choix en étant mobile. Il faut suivre le travail où il est, à condition évidemment d'avoir une vie de famille qui le permette. Il existe d'ailleurs des aides au déménagement. Parlez-en avec un conseiller Pôle emploi.

● Secteur

Attention aux préjugés qui vous font écarter certains secteurs alors qu'ils proposent peut-être des postes qui peuvent vous correspondre. Soyez curieux et surtout ouvert d'esprit. Dans un secteur qui ne vous attire pas à première vue se trouve peut-être un métier fait pour vous !

● Repenser votre positionnement de métier

Enfin, il se peut que votre vision d'un métier, de vos compétences soit faussée. Vous cherchez un seul métier alors qu'en fait, votre formation correspond à un ou plusieurs autres métiers, auxquels vous n'avez jamais pensé.

Pour cela, il est important de suivre vos démarches pas à pas et d'en parler régulièrement avec votre conseiller Pôle emploi, car lui seul pourra vous aider à trouver un poste qui "colle" vraiment à vos compétences.

● Formation

Il vous manque des compétences ? Une formation peut vous être utile afin de compléter votre parcours. En vous formant à de nouvelles tâches, vous serez plus compétitif sur le marché du travail. Profitez des formations à votre disposition et parlez-en à un conseiller Pôle emploi pour déterminer lesquelles peuvent vous être utiles.



Vous connaissez maintenant les outils et les différentes étapes pour aborder idéalement le marché du travail. Avec de la méthode et un travail d'enquête sur les métiers, les secteurs et les entreprises, vous savez désormais que chaque candidature personnalisée, adaptée à votre interlocuteur a des chances de porter ses fruits...

L'essentiel à retenir

Les 5 erreurs à éviter

1. Contacter une entreprise au hasard et "foncer" sans rien savoir sur elle.
2. Adopter la même démarche et déposer la même candidature pour toutes les entreprises.
3. Après un premier échec, renoncer à contacter de nouvelles entreprises.
4. Se contenter de démarcher les entreprises les plus connues. Ce sont aussi celles qui reçoivent le plus de candidatures.
5. Confondre "piston" et "relation". Vous allez formuler des demandes précises d'ordre professionnel (conseil, information, mise en contact, recommandation...).

Les 5 astuces à utiliser

1. Imprégnez-vous du secteur auquel vous vous adressez : sa culture, ses habitudes et adaptez-vous au "ton" de l'entreprise.
2. Lorsque vous contactez des personnes dans les entreprises, dites vous que vous vendez avant tout des compétences, des savoir-faire.
3. Préparez à l'avance les questions que vous aurez à poser.
4. Soyez direct, concret et courtois lors de vos prises de contact.
5. Allez chercher le plus d'informations possibles auprès de vos relations pour orienter et affiner votre sélection d'entreprises.

Les 5 clés pour agir

1. Avant de commencer à explorer un milieu professionnel, listez les besoins et les informations que vous souhaitez obtenir.
2. N'éliminez pas d'office une annonce si un détail ne vous correspond pas.
3. Anticipez ! Essayez de savoir si les entreprises sélectionnées recrutent et/ou sont intéressées par votre profil.
4. Personnalisez toujours votre candidature.
5. Si vous ne trouvez pas d'annonces ou que n'avez aucun retour sur vos candidatures spontanées, essayez d'élargir vos recherches.

www.pole-emploi.fr

Novembre 2010

